



MASTER 2 RECHERCHE de CHIMIE ORGANIQUE **Modalités de Contrôle des Connaissances 2015-2016**

Semestre 1

La première session d'examens consiste en deux séries d'épreuves écrites organisées mi-décembre et début février. Elles portent respectivement sur les trois UE d'ouvertures et les deux UEs de cœur sélectionnées par l'étudiant. La moyenne des notes de ces cinq UEs constitue la note du semestre 1 (**note S1**)

Une session de rattrapage des UEs pour lesquelles les notes seront inférieures à 10/20 est organisée fin juin (épreuves écrites) et concerne les étudiants ayant une **note S1** inférieure à 10/20.

Chaque UE validée permet l'acquisition de 6 crédits ECTS.

Semestre 2

La validation du semestre 2 intègre :

*L'évaluation de l'UE obligatoire "*Analyse structurale appliquée aux molécules naturelles et de synthèse*" se fait au travers d'un examen écrit dont la première session a lieu mi-décembre (note-UE-obligatoire).

Une session de rattrapage est organisée fin juin (épreuve écrite).

La validation de cette UE permet l'acquisition de 6 crédits ECTS.

*L'évaluation des "Projet Bibliographique" (note-Biblio) et "Projets RMN et Modélisation Moléculaire" (note-RMN-MM) est basée sur deux soutenances orales indépendantes. La note finale (note-Projets) est calculée de la manière suivante :

$$\text{note-Projets} = (0,5 * \text{note-Biblio}) + (0,5 * \text{note-RMN-MM})$$

Une première session de soutenance de projet bibliographique est organisée fin janvier et une seconde est organisée fin juin.

Une première session de soutenance des projets RMN 2D et modélisation moléculaire est organisée en avril et une seconde, fin juin.

La validation de cette UE permet l'acquisition de 4 crédits ECTS.

*L'évaluation du stage de recherche est effectuée de la manière suivante :

-Soutenance de stage: évaluation du travail de recherche effectué pendant le stage au travers d'un mémoire et d'un exposé oral de l'étudiant devant un jury (note-Soutenance).

-Questionnaire d'appréciation rempli par le maître de stage (note-Appréciation).

La note finale (note-Stage) est calculée de la manière suivante :

$$\text{note-Stage} = (0,8 * \text{note-Soutenance}) + (0,2 * \text{note-Appréciation})$$

Une seule session de soutenance de stage est organisée en juin. En cas de besoin, la note de première session est reportée en deuxième session.
La validation de cette UE permet l'acquisition de 20 crédits ECTS.

La note du semestre 2 (**note S2**) est calculée de la manière suivante :

$$\text{note S2} = (\text{note UE-obligatoire} * 0,2) + (\text{note-Projets} * 0,13) + (\text{note-Stage} * 0,67)$$

Les étudiants ayant une **note S2** inférieure à 10/20 seront appelés à passer, selon les modalités décrites ci-dessus, une session de rattrapage des UEs pour lesquelles les notes seront inférieures à 10/20

Admission au Master2

Chaque semestre est acquis indépendamment sans compensation mutuelle. Pour chaque semestre, une compensation entre UEs est possible, sans seuil de compensation.

L'admission définitive au Master2 est prononcée au regard de l'obtention de chacun des deux semestres, dont la note doit être supérieure ou égale à 10/20; la note finale, calculée de la manière suivante : $(0,5 * \text{note S1} + 0,5 * \text{note S2})$, doit aussi être égale ou supérieure à 10/20.

Un classement est établi à l'issue de la session de juin. S'il s'avère nécessaire de départager plusieurs étudiants, les notes obtenues lors du S1 sont déterminantes.